



CP - BBW

Comité Provincial de Bruxelles et du Brabant Wallon



CRITERIUM PROVINCIAL SENIORS

Qualifications 12 OCTOBRE 2025



LOGIS AUDERGHEM
Chaussée de Wavre, 1690 – 1160 Auderghem

- Le critérium sera organisé en poules de 6 à 8 joueurs en fonction des inscriptions.
- La formule de compétition pourra éventuellement être revue par le Juge-Arbitre en fonction des nécessités.
- Un remaniement des poules sera envisagé sur place en cas de trop nombreuses absences.
- Le nombre de qualifié par poule sera annoncé en fonction du nombre de participants inscrits dans chaque série.
- Des rencontres supplémentaires pourraient être organisées pour fixer les qualifiés de la journée finale à 8 joueurs maximum.
- Le classement des poules qualificatives déterminera la position occupée par les joueurs dans les poules de la journée finale.
- **Toutes les dames joueront en journée finale le 16/11/2025 !**
- Pour la journée finale, qui aura lieu au Logis le 16/11/2025, il y aura lieu de suivre les informations sur le site bbw.aftt.be pour connaître l'horaire de chaque série.
- Cette organisation se conformera aux statuts et règlements de la F.R.B.T.T.
- Le droit d'inscription est fixé à 8€ à régler ½ heure avant le début de la série.
- Les joueurs absents à l'heure du début de leur série pourront être disqualifiés par le Juge-Arbitre.
- Cette compétition se jouera avec des balles plastiques **BLANCHES** de marque « **GEWO** » et sur **26** tables.
- Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident, perte ou vol.
- Toute décision ou modification éventuelle sera de la compétence exclusive du comité organisateur tant en ce qui concerne la préparation que le déroulement de la compétition.
- Le Juge-Arbitre sera mandaté pour prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement de la compétition.
- **Lors de ce tournoi, tout refus d'arbitrage sera sanctionné par une amende de 15,00€**
- **Toute absence non prévenue sera sanctionnée d'une amende de 25,00€.**
- **Tout désistement ou absence prévenue avant le début de la série sera sanctionné d'une amende de 10,00€ même si les droits d'inscription sont réglés par une tierce personne.**
- **Un certificat médical rentré au secrétariat provincial dans les 48 heures annulera l'éventuelle amende.**
- **Les droits d'inscription restent dus dans tous les cas.**
- **Lors d'un évènement tous les matchs doivent être effectivement joués. Un joueur présent est sanctionné s'il ne dispute pas un ou plusieurs matchs, à moins qu'il n'envoie une attestation médicale endéans les 48 heures après l'évènement au juge arbitre ou à toute autre personne désignée pour ce fait par le comité compétent. S'il ne présente pas d'attestation médicale dans les délais, les matchs non joués seront enregistrés comme défaites. Le joueur dont l'adversaire a déclaré WO sans attestation médicale qui justifie son abandon, se verra attribuer une victoire sur sa fiche individuelle**

Présidence

Jean-Michel Mureau – Avenue du Feuillage 23
B – 1420 Braine-l'Alleud
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 358.346
email: nath.alexander14@gmail.com

Directeurs de la compétition :

Philippe Héraly

HORAIRE DES QUALIFICATIONS	
10h00	NC E D
14h00	C B

Inscriptions sur le site :
<https://tournois-bbw.be>

**!!! La Clôture des inscriptions se fera le dimanche 05 octobre 2025, à
24h00 !!!**

**!! Plus aucune inscription ni confirmation ne sera acceptée après
cette échéance !!**

En cas de problème, veuillez-vous adresser à :

Alexandre SMETS, GSM : 0485/84 75 75 – email : alx.smet@gmail.com

Présidence

Jean-Michel Mureau – Avenue du Feuillage 23
B – 1420 Braine-l'Alleud
GSM: 0499 / 180.388
email: jm.mureau@gmail.com

F.R.B.T.T. – A.F. – CPBBW



Secrétariat

Nathalie Alexander – rue Audrey Hepburn 10/7
B – 1090 Bruxelles
GSM: 0477 / 358.346
email: nath.alexander14@gmail.com